



Pour un développement responsable
et durable du quartier de Montchat.

Madame la Maire
du 3eme arrondissement de Lyon
18, rue François Garcin
69003 LYON

Lyon, le 15 février 2023

Objet : contribution au CICA du 28 février 2023 ayant pour thème « **mobilités : aménagements et projets du 3eme arrondissement** ».

Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers du 3eme arrondissement,

Les contributions de l'association J'Aime Montchat porteront sur les trois thèmes suivants :

I - La sécurisation des voies cyclables et le partage de la voirie entre les différents modes de déplacement à Montchat.

Les retours faits par de très nombreux habitants de Montchat auprès de notre association révèlent que le partage de la voirie entre les différents modes de déplacement mérite d'être sécurisé dans plusieurs secteurs de Montchat.

Les Montchatois estiment très majoritairement que les voies cyclables actuelles présentent des dangers pour les usagers dans de nombreux secteurs. Certains indiquent que c'est un frein à l'usage du vélo, surtout pour les enfants, même accompagnés d'un adulte. Ils soulignent que les difficultés résultent principalement de l'organisation, dans de nombreuses rues (souvent très étroites), d'une circulation des vélos en sens inverse des véhicules motorisés. Parfois, vélos et véhicules ne peuvent se croiser sans que l'un ne se range sur le côté pour laisser passer l'autre. Elles viendraient aussi de modalités de délimitation des voies inadaptées.

Des carrefours et axes particulièrement dangereux nous ont été signalés. Il s'agit notamment :

- Des intersections entre la rue Bonnand et la Ferdinand Buisson, entre la rue Bonnand et la rue Capitaine et entre la rue Bonnand et le cours du Docteur Long. Pour chacune d'elles, le danger vient de la circulation à contresens des vélos dans la rue Bonnand qui est à sens unique pour les voitures. Par ailleurs, de grands bacs à fleurs obstruent la vue à gauche, et donc le passage des cyclistes à contresens, aux intersections Bonnand/Capitaine et Bonnand/Cours du Docteur Long.

- Le volumineux bac à fleurs situé rue Ferdinand Buisson au niveau de la rue Sainte-Marie nous a également été signalé comme dangereux tant pour les voitures que pour les vélos.

- Toujours rue Ferdinand Buisson, l'implantation de certains aménagements (poteaux et bordures) semble gêner fortement le virage à gauche des véhicules de collecte des ordures ménagères et utilitaires de livraisons venant de certaines rues perpendiculaires pour s'engager sur cette rue.

De plus, étant donné que les places de stationnement dans les secteurs résidentiels et à proximité des commerces, ont été considérablement réduites, il y a beaucoup de voitures garées sur les pistes cyclables, ce qui contraint les cyclistes à se déplacer sur les voies de circulation des véhicules.

Nous souhaiterions savoir si vous envisagez de sécuriser l'organisation du partage de la voirie et, le cas échéant, à quels endroits, de quelle manière et dans quels délais ?

Enfin, nous tenons à signaler que de très nombreux habitants de Montchat s'expriment sur le fait que la limitation de vitesse à 30 km/h n'est pas respectée en de nombreux endroits de la « zone 30 », de jour comme de nuit.

II- Quid des projets de réaménagement du cours Richard-Vitton et du cours du Docteur Long ?

Les services de la Métropole ont indiqué par mail daté de décembre 2022 avoir fait réaliser des études de la profondeur des réseaux existants sous la voirie dans le cadre d'un projet de réaménagement du cours Richard-Vitton. Ce projet viserait à supprimer le stationnement des deux côtés de ce cours pour réaliser une piste cyclable d'un côté et l'implantation massive d'espaces verts de l'autre, soit en pleine terre, soit dans des bacs si cela n'est pas possible du fait de la configuration des réseaux souterrains.

Pouvez-vous nous indiquer en quoi consiste précisément le projet d'aménagement envisagé par la Ville et la Métropole? Quel est le coût prévisionnel de ces aménagements en fonction des scénarii étudiés, notamment au regard des résultats des études des réseaux souterrains menées par les services de la Métropole ? Qu'est ce qui justifie la réalisation d'une piste cyclable sur ce cours (et la suppression de rangées de stationnement) alors qu'une large piste cyclable bidirectionnelle sera créée prochainement route de Genas ?

Concernant le cours du Docteur Long, avez-vous réellement prévu un projet de modification de la voirie, comme le laissent entendre de nombreux habitants et commerçants de Montchat ? Si oui, pouvez-vous décrire ce projet et ce qui le motive ?

Pourriez-vous nous indiquer le chiffrage de ces deux projets, ainsi que les modalités de consultation des habitants et de concertation avec ces derniers, ainsi que les échéances à venir ?

III- Impacts du prolongement de la ligne du T6 Nord qui reliera les Hôpitaux Est à la Doua et du bus à haut niveau de service (BHNS) qui reliera les Sept-Chemins à la Part-Dieu en passant par la route de Genas sur différents aspects de la vie des habitants de Montchat.

Le prolongement de la ligne du T6 permettra de finaliser une « ceinture » entre Debourg et la Doua. La ligne T6 dans sa globalité permettra de réaliser des correspondances avec des lignes fortes : les métros A, B et D, toutes les lignes de tramway existantes, ainsi que le futur BHNS. Ce mode de transport lourd ouvrira donc de nouvelles perspectives aux habitants de la Métropole, même s'il sera sans doute peu utilisé par les habitants de Montchat qui résident ailleurs que dans les secteurs Chaussagne/Pinel/Chambovet et place Ronde/secteur Kimmerling de la route de Genas du fait de l'implantation des 3 stations qui desserviront Montchat (Hôpitaux Est-Pinel, Kimmerling et Gare de Villeurbanne)

La réalisation de ce projet aura des conséquences significatives sur la circulation et le stationnement dans le quartier de Montchat. Le long des voies du T6, la circulation des vélos et des piétons sera facilitée et sécurisée grâce à des pistes dédiées à chacun de ces modes de déplacement doux. En revanche, il y aura une réduction de voies pour les voitures qui circuleront sur une seule voie pour chaque sens de circulation sur le boulevard Pinel et une seule voie à sens unique sur le chemin du Vinatier et la route de Genas. Par ailleurs, le stationnement sera supprimé à 90%, sans qu'il soit prévu de proposer des solutions alternatives. L'objectif affiché est de réduire drastiquement la place de la voiture au profit de la végétalisation des espaces actuellement prévus pour le stationnement.

Le SYTRAL intervenant en lien avec la Métropole et la Ville de Lyon, voici les questions que nous souhaitons vous poser :

Le SYTRAL a-t-il mené des études permettant de garantir que la suppression des places de stationnement qui sera opérée boulevard Pinel ne pénalisera pas les riverains ainsi que les personnels, patients et visiteurs des Hôpitaux-Est ?

Concernant la route de Genas, le SYTRAL s'est-il assuré que la nouvelle configuration de la route de Genas (avec la coexistence du T6, du BHNS, d'une voie de circulation pour les véhicules et d'une piste cyclable bidirectionnelle sur un même tronçon) permettra un partage de la voirie satisfaisant, en terme de sécurisation et de fluidification des déplacements ?

S'est-il assuré que les nouveaux aménagements ne pénaliseront pas l'activité des commerçants et que les accès des riverains aux parkings de leur immeuble d'habitation (surtout ceux situés sur le côté gauche de la voirie) resteront praticables et sécurisés ?

Les projets présentés prévoient de végétaliser la route de Genas en plantant des arbres en pleine terre. Cela nécessitera-t-il de déplacer des réseaux souterrains ? Si oui, quel serait le coût d'une telle opération pour la collectivité ?

De manière générale, le SYTRAL a-t-il évalué l'impact des reports de stationnement et de circulation dans les rues adjacentes ?

Par ailleurs, la réduction des places de stationnement le long des voies du T6, couplée à la baisse des normes minimales de stationnement dans les immeubles neufs (introduite par la modification n° 3 du PLU-H votée en novembre 2022) ne risque-t-elle pas de conduire à une pénurie de capacités de stationnement dans certains endroits du quartier et de générer par ricochet des stationnements anarchiques empiétant sur l'espace public et les pistes cyclables ? Rappelons que Montchat n'est pas situé dans l'hypercentre de Lyon et que de nombreux habitants ont choisi d'y résider parce qu'ils travaillent à l'extérieur de Lyon et qu'ils empruntent chaque jour le périphérique et/ou les autoroutes A40/A43.

Le plan de circulation proposé en raison du prolongement de la ligne du T6 et de la création de la ligne du BHNS laisse présager une augmentation du trafic rue de la Balme et boulevard Pinel. En effet, il semble prévu que la rue de la Balme passe à sens unique et qu'elle devienne un itinéraire de délestage permettant d'accéder directement au périphérique. Nous attirons votre attention sur le fait que la rue de la Balme croise la rue Camille et le bas de la montée Camille qui permettent d'accéder au groupe scolaire Condorcet. Le projet actuel de plan de circulation risque donc de conduire à une circulation automobile densifiée et accélérée dans une rue empruntée par des familles, jeunes enfants et nourrices.

Enfin, le sens de circulation de véhicules empruntant le tronçon du cours Richard-Vitton débouchant sur la place Kimmerling serait inversé, contraignant les véhicules à s'engager sur le boulevard Pinel pour rejoindre le périphérique et les autoroutes. **Le risque d'engorgement de la portion de circulation entre le cours du Docteur Long et la rue Gelas a-t-il été mesuré et pris en compte ?**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette contribution et des réponses que vous voudrez bien apporter à nos interrogations.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers du 3eme arrondissement, nos salutations respectueuses.

Hélène BARONNIER, Présidente de l'association